

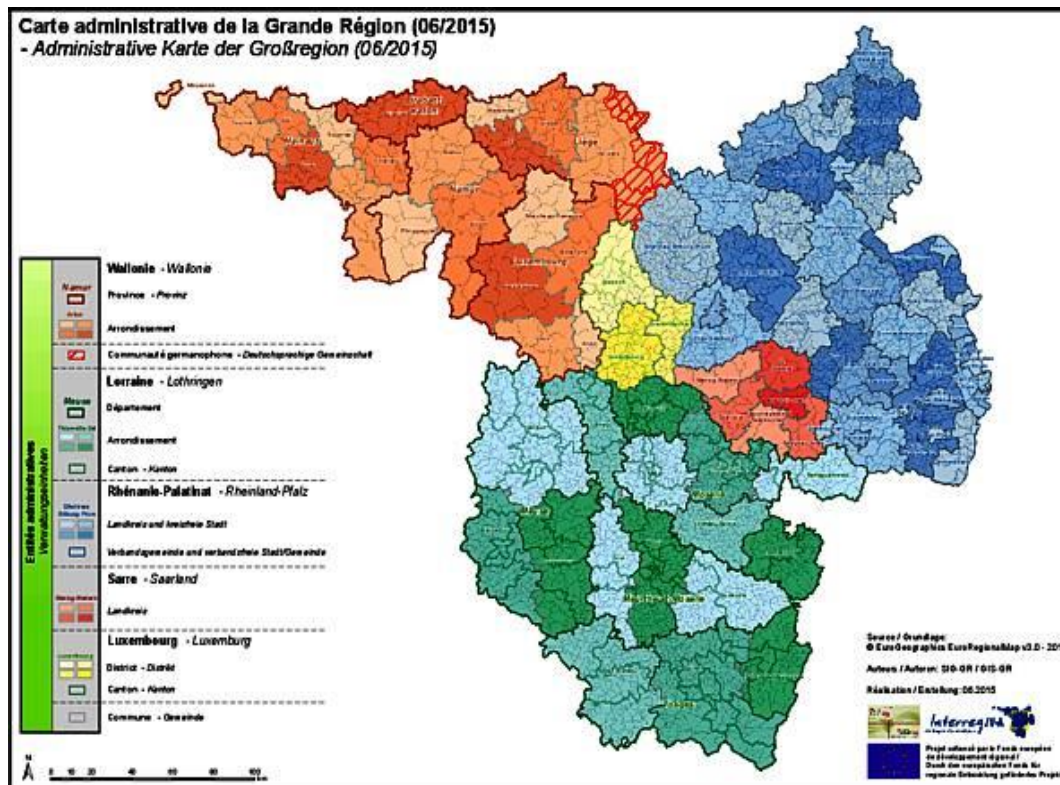
La coopération transfrontalière dans la Grande Région

Jeudi 18 mai 2017, Metz

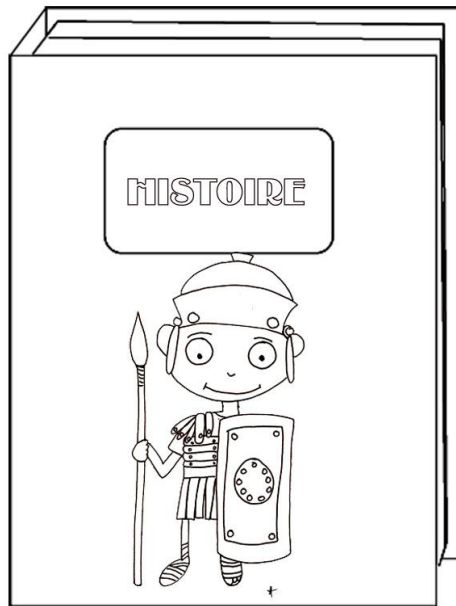
Alexandre MAJERCSIK

La Grande Région

- La **Wallonie**, la **Lorraine**, la **Rhénanie-Palatinat**, la **Sarre** et le **Luxembourg** constituent la Grande Région
- Superficie : **65 401 km²**
- **11,5 millions d'habitants**
 - 9 % Saarland
 - 20 % Lorraine
 - 4 % Luxembourg
 - 36 % Rheinland-Pfalz
 - 30 % Wallonie
- **PIB : 351,8 milliards € (2013)**, environ 2,4 % du PIB de l'UE
- 219.000 travailleurs frontaliers (170.000 vers le Luxembourg)
- 315 000 étudiants en 2012 (dont 200 000 étudiants inscrits à l'Université et 115 000 en école supérieur)



Un peu d'Histoire, d'hier à aujourd'hui



Les débuts : dès la fin des années 1960, affronter ensemble le défi des mutations économiques et industrielles

Les dates et événements clés de la coopération :

- 1986 : création du CPI (Conseil Parlementaire Interrégional)
- 1995 : 1^{er} Sommet de la Grande Région à Mondorf-les-Bains
- 2005 : les parties belges sont membres à part entière

Les caractéristiques de la coopération aujourd'hui :

- Les points forts** : espace de cohésion territoriale, de partenariat sur des projets et de choix stratégiques communs au territoire
- Les points faibles** : Les différences de structures nationales, de compétences et niveaux d'intervention, et aussi les obstacles à la mobilité
- Les enjeux** : levier de développement territorial, espaces de coopération intégrée au service de ses concitoyens, de son territoire et de son économie
- Les perspectives** : Rapprochement des 3 espaces de CT: Grande Région, Rhin Supérieur, Champagne-Ardenne/Wallonie

Le cadre institutionnel global

Les institutions transfrontalières :



Le Sommet de la Grande Région

- ✓ Piloté par les chefs des Exécutifs des régions partenaires
- ✓ Assisté par le Collège des Représentants Personnels et par le Secrétariat du Sommet
- ✓ Organes consultatifs : le Comité économique et social de la Grande Région et le Conseil Parlementaire Interrégional
- ✓ Rôle : impulse la coopération transfrontalière et donne mandat à des groupes de travail tels que : Développement Territorial, Environnement, Energie, Economie, Marché du Travail, Transports, Education et Formation, Enseignement Supérieur et Recherche, Social et Santé, Culture, Tourisme, etc.
- ✓ Soutient des réseaux d'acteurs associés tels que la Communauté des Offices statistiques, l'Observatoire Interrégional de l'Emploi, l'EURES Grande Région, etc.



Le Conseil parlementaire interrégional

- ✓ Assemblée parlementaire consultative
- ✓ Représentant des assemblées des régions de la Grande Région
- ✓ Rôle : promotion du rôle économique, social et culturel de la Grande Région et de la coopération transfrontalière
- ✓ 6 Commissions : Affaires Économiques, Affaires Sociales, Transports et Communication, Environnement et Agriculture, Education-Enseignement Supérieur-Recherche-Culture, Sécurité Intérieure-Protection Civile et Service de secours

Le cadre institutionnel global

Les institutions transfrontalières :



Le Conseil Economique et Social de la Grande Région (CES GR)

- ✓ Organe consultatif à vocation socio-économique du Sommet de la Grande Région
- ✓ En partenariat avec: le Sommet des Exécutifs, le GECT Secrétariat de la GR, et le Conseil Parlementaire Interrégional
- ✓ Rôle : Emettre des avis et des résolutions concernant les enjeux inhérents au développement économique, social, culturel et à l'aménagement du territoire de la Grande Région
- ✓ Groupes de travail :
 - GT1 : Economie, Développement Durable, Développement Endogène
 - GT2 : Marché du Travail, Apprentissage tout au long de la vie, Langues
 - GT3 : Transport
 - GT4 : Secteur de la Santé et Silver Economie

Le cadre institutionnel global



Les structures transfrontalières :

- EURES Grande Région, CRD Eures Frontaliers Lorraine
- Task Force Frontaliers
- Eurodistrict Sarre Moselle
- Observatoire interrégional du marché de l'emploi
- Espace culturel de la Grande Région
- Université de la Grande Région



Et des projets structurants:

- Système d'Information Géographique
- Marketing touristique commun
- Metacluster Geater Green
- Réseaux des parcs naturels



INTERREG GRANDE REGION 2014-2020



Enveloppe : 139,8M€ FEDER

Projets approuvés : 36 projets / 81,2 M€ FEDER /
taux d'engagement : 61,8 %

Axes :

Axe 1 « poursuivre le développement d'un marché du travail intégré en soutenant l'éducation, la formation et en facilitant la mobilité physique » : 14,1 millions €, soit 40,1%

Axe 2 « assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie » (mesures environnement mais également valorisation culturelle et touristique du patrimoine) : 42,1 millions €, soit 112,2 %

Axe 3 « améliorer les conditions de vie » (soins/prévention, social) : 7,3 millions €, soit 37,6%

Axe 4 « renforcer la compétitivité et l'attractivité de la Grande Région » (R&D, innovation, présence des PME sur les marchés étrangers) : 17,6 millions €, soit 45,1%

Projets :

- TASK FORCE 2.0
- Land of Memory
- ABENS! / ABZUM! - Alzette Belval, vivons ensemble !
- GREATER GREEN

